



attac

Attac , Groupe de proximité de Houilles

Attac France : Site Internet : <http://www.france.attac.org/>

Mail: houilles.attac@laposte.net

Site Internet: <http://www.attac78nord.org/>

Dans le plus grand secret et un total déni de démocratie, la Commission Européenne est en train de négocier un accord de libre échange avec les USA, sous la pression des lobbies des multinationales qui en seront les bénéficiaires.

Il s'agit de confier la définition des règles au secteur privé en lui donnant la capacité de remettre en cause nos législations et réglementations dans tous les domaines où les firmes privées considéreront que ces normes constituent une entrave à leurs profits : normes salariales, sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales, ...

Le Grand Marché Transatlantique ne doit pas se faire !

Réunion publique
Jeudi 10 avril à 20h 30
Salle Michelet à Houilles
Avec la participation de Frédéric Viale
économiste du conseil scientifique d'ATTAC

Le Grand Marché Transatlantique(GMT) Quelles conséquences ?

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : toutes normes plus strictes que les « normes internationales » (niveaux de pesticides, contamination bactérienne, additifs toxiques, OGM, hormones, etc.), pourraient être condamnées comme «barrières commerciales illégales», c'est l'alignement sur la protection la plus faible du consommateur.

EMPLOI : Les entreprises souhaitant délocaliser dans les états concernés par le projet GMT où les salaires sont inférieurs, seraient protégées. C'est l'alignement sur la protection du travailleur la plus faible

SANTÉ & RETRAITES : Les services d'urgence pourraient être privatisés. La CPAM attaquée par les Assurances privées . Les retraites par répartition démantelées...

EAU & ÉNERGIE : Ces biens seraient privatisables. Toute municipalité s'y opposant pourrait être accusée d'entrave à la liberté de commerce, idem pour l'énergie (fossile, nucléaire ou renouvelable).

LIBERTÉ & VIE PRIVÉE : Grâce à la révolte publique, les sociétés espérant enfermer et monopoliser l'Internet ont échoué l'année dernière à faire adopter leur ACTA répressif. Ces menaces reviennent en force avec ce traité !

SERVICES PUBLICS : Le GMT limiterait le pouvoir des Etats à réglementer les services publics tels que : services à la personne, transports routiers, ferroviaires, etc. et réduirait les principes d'accès universel et large à ces besoins essentiels. Les sociétés privées pourraient contester toutes subventions municipales, régionales ou nationales.

Le Grand Marché Transatlantique ne doit pas se faire !

Réunion publique
Jeudi 10 avril à 20h 30
Salle Michelet à Houilles
Avec la participation de Frédéric Viale
économiste du conseil scientifique d'ATTAC